



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conflit au Liban

Question au Gouvernement n° 1622

Texte de la question

CONFLIT AU LIBAN

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Le Gall.

M. Arnaud Le Gall . Au Liban, l'armée israélienne a passé le fleuve Litani, réalisant l'invasion la plus profonde depuis plus de vingt-cinq ans. Elle appelle à évacuer Nabatiyé. Déjà, des ministres israéliens pressent Netanyahu de raser la banlieue sud de Beyrouth, rêvant tout haut d'un grand Israël qui s'étendrait au Liban comme en Cisjordanie.

Israël mène depuis l'automne 2024 une guerre contre le Liban au mépris du droit international et des engagements de cessez-le-feu. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS.) Je dis bien une guerre contre le Liban, parce que le Hezbollah n'est qu'un prétexte. Tel Aviv veut un Liban impuissant, meurtri, fracturé. Cette guerre a fait 1 133 morts depuis le cessez-le-feu du 17 avril, plus de 3 400 morts depuis le 2 mars, près de 7 000 morts depuis 2024, plus d'un million de déplacés, des dizaines de milliers de blessés, des journalistes et des secouristes ont été ciblés délibérément, onze enfants tués chaque jour en moyenne cette semaine selon l'Unicef, des terres agricoles recouvertes de défoliants, des villages intégralement rasés. M. Netanyahu et ses ministres suprémacistes ne s'arrêteront pas d'eux-mêmes. Ils méprisent le droit, ils n'ont que faire des condamnations molles. Il faut des actes ! (*Mêmes mouvements.*)

La France est liée au Liban par des siècles d'histoire. Nous lui devons plus que des bonnes paroles. Le président Macron a déclaré dimanche que rien ne justifiait l'escalade majeure en cours au Sud-Liban. Vous-même, monsieur le ministre des affaires étrangères, avez parlé de faute majeure d'Israël. Encore un effort et vous dénoncerez ces actes pour ce qu'ils sont : des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité, sur fond de négation du droit international. (*Mêmes mouvements.*)

Malheureusement, chaque déclaration contredit la précédente et votre politique au Proche-Orient est illisible. La faute n'en incombe pas à nos diplomates, ni à notre ambassadeur à l'ONU, qui subit actuellement les foudres du président de la République. La défaillance est politique. Au lieu de tergiverser, allez-vous prendre, à l'ONU, la tête d'un front contre l'invasion du Liban et pour le retrait immédiat de l'armée israélienne ? Allez-vous enfin exiger sérieusement la suspension des accords de coopération qui lient l'Union européenne à Israël au lieu de vous abriter derrière le refus de l'Allemagne ou de tel ou tel autre pays ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. -? Plusieurs députés du groupe EcoS applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . En dénonçant une supposée inaction de la France dans une question qui ne fait mention ni de l'adjudant Montorio ni du caporal-chef Girardin, vous insultez tout simplement leur mémoire et vous crachez au visage des militaires français qui, chaque jour au Liban, se tiennent aux côtés de la population libanaise. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Mathilde Panot . C'est odieux ce que vous faites là !

Mme Ségolène Amiot. Vous êtes un pantin. (*M. Arnaud Le Gall, suivi des membres de son groupe, se lève.*)

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Si vous quittez l'hémicycle, cela me permettra d'aller plus rapidement. (*Les députés du groupe LFI-NFP quittent l'hémicycle en continuant de protester. – De nombreux députés des groupes EPR, Dem et HOR, ainsi que quelques députés du groupe LR, applaudissent le ministre.*)

M. Bernard Chaix . Au revoir !

Mme Caroline Parmentier . Du balai !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Si vous soutenez sincèrement le Liban, alors cessez d'exploiter les souffrances de son peuple et sachez condamner dans un même souffle les attaques du Hezbollah et celles d'Israël ! Sachez appeler dans un même souffle au désarmement du Hezbollah, au retrait d'Israël, à la restauration de l'autorité d'un État fort, disposant du monopole de la force et capable de protéger l'ensemble des communautés.

Mme Mathilde Panot. Vous êtes en dessous de tout.

M. Pierre-Yves Cadalen. Lamentable !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . La France ne peut pas tout, madame la présidente Panot, mais elle se doit, dans des circonstances aussi graves, de tenir une parole juste et équilibrée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, Dem et HOR, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente . Veuillez quitter l'hémicycle en silence, s'il vous plaît !

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Le Gall](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1622

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2026